

Lettre d'information n°94 février 2021



CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

Toujours plus d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes et en Savoie.

<u>Les derniers recensements</u> font apparaître une progression démographique assez stable dans la région peuplée de 8 millions d'habitants. Comme au plan national, cette progression ralentit mais les métropoles attirent toujours. Si les vallées alpines se dépeuplent légèrement, l'axe Lyon-Genève qui traverse l'ouest de notre Savoie marque une plus forte attirance. La proximité de la Suisse et de son franc y contribue-t-elle ?

Lutte contre le gaspillage : Enfin des décrets d'application !

La loi AGEC- loi anti gaspillage et pour une économie circulaire- promulguée depuis un an sans réelle application connaît enfin <u>une série de décrets d'application</u> de décembre 2020. Au delà de mesures très techniques contraignant professionnels et collectivités, le consommateur sera surtout intéressé par <u>un indice de réparabilité</u> sur certains produits tels les lave-linges, téléviseurs, ordinateurs, téléphones mobiles. Souhaitons bonne chance à cet indice un peu trop français. Mais **l'Europe pourrait suivre**.

Avec l'UFC-Que Choisir, faites la chasse aux substances indésirables

L'UFC – Que Choisir propose sa nouvelle application gratuite et collaborative <u>QuelProduit</u> qui permet de vérifier l'innocuité et la composition des produits alimentaires, cosmétiques et ménagers que nous achetons. L'introduction des produits ménagers est d'autant plus nécessaire que la pandémie a fait exploser les ventes de ce type de produits dont les garanties d'innocuité sont faibles. N<u>otre mouvement</u> interpelle les pouvoirs publics pour qu'ils contrôlent mieux leur éventuelle nocivité.

Aimerez vous Bob?

<u>Un petit lave vaisselle</u> (fabriqué en Vendée) qui permet de laver pour 4 couverts. Un cube d'environ 40 cm de coté et 10 kgs ; une arrivée d'eau n'est pas obligatoire (on le remplit avec une bouteille et 3 litres d'eau) ; il faut un détergent particulier mais il est recyclable. Prix approximatif : 350 € .

Les jouets d'occasion ont le vent en poupe

Pour payer moins cher mais aussi pour ne pas gaspiller des objets qui servent un temps très court, on peut acheter <u>des jouets</u> d'occasion. C'est même très tendance chez certains parents. Il faut cependant veiller à leur sécurité et à leur adéquation à l'âge.

Il devient plus facile de contester une amende de stationnement

Avant, pour contester une amende de stationnement, il fallait d'abord la payer ; Après <u>un rapport</u> du défenseur des droits et une décision du Conseil constitutionnel, ce n'est plus le cas maintenant. Il n'empêche que la procédure reste lourde, et qu'il faut connaître <u>un certain nombre de règles</u>.

Conservez vos tickets restaurants 2020

Leur validité est prolongée jusqu'au 1^{er} septembre 2021. Leurs modalités d'utilisation restent assouplies : 38 euros maximum dans les restaurants y compris les dimanches et jours fériés et pour les plats à emporter ou livrés. 19 euros pour les achats alimentaires en magasin. Le dispositif est conservé pendant les périodes de télétravail.

Heureux utilisateurs de WhatsApp = utilisateurs dociles de WhatsApp ?

Le changement des conditions générales de WhatsApp a provoqué un joli tollé et quelques millions de suppressions de comptes pour cette application. Ces modifications sont reportées de quelques mois mais cela ne changera rien à terme : vous devrez avoir un smartphone compatible, et il faudra que vous autorisiez l'utilisation de vos données sans barquigner. En fait, le sujet est un peu plus compliqué.

Chats non identifiés : le propriétaire maintenant sanctionné

Propriétaire d'un chat de plus de 7 mois vous êtes dans <u>l'obligation de le faire identifier</u>, faute de quoi il pourra vous en coûter jusqu'à 750€. Cela permettra de le retrouver plus facilement en cas de problème grâce au <u>système d'identification</u> du ministère de l'agriculture. La stérilisation est par ailleurs fortement conseillée pour vivre plus agréablement avec nos amis félins.

Attention, les eaux alcoolisées vont débarquer en France

Surfant sur la tendance selon laquelle tout ce qui est perçu comme fruité est naturel, les "hard seltzers" attaquent le marché français. Ce nouveau type de boisson (eau gazeuse aromatisée aux fruits, avec un indice d'alcool similaire à celui de la bière) est dangereux. Le côté fruité et léger, de séduisantes canettes et le côté peu calorique de ce breuvage à l'aspect de l'eau masquent un degré d'alcool incompatible avec la santé ... et la sécurité routière.

Au fait, savons-nous vraiment comment agissent les vaccins contre le Covid 19 ?

L'Inserm s'est savamment penché sur les secrets de fabrication de l'<u>ARN messager</u>. Si vous souhaitez une présentation plus ludique des vaccins anti-Covid et de leur type d'action, voyez plutôt <u>de ce coté</u>.

Plus d'activité et moins de sédentarité pour votre santé

Les statistiques sont formelles : l'augmentation de la sédentarité des jeunes annonce une explosion des cas de surpoids, déjà bien présents chez les adultes. La lutte contre ces tendances est primordiale en termes de santé publique. Des conseils simples et efficaces permettent de ne pas dramatiser, sans se jeter dangereusement dans le sport ni abandonner totalement les chers écrans.

Prudence dans l'utilisation d'huiles essentielles

<u>Les messages de prudence</u> se multiplient. Les huiles essentielles ne sont pas toujours efficaces, ce qui n'est pas très grave en soi. Mais à l'inverse leur efficacité peut aller au-delà de l'effet souhaité et le risque est souvent important. L'absence de réel encadrement législatif permet aux vendeurs toutes les approximations, comme par exemple le fait de vous <u>protéger contre le Covid</u>, sans risque ... pour eux.

Nanoparticules : la loi du silence

La science commence tout juste à évaluer leur impact sur nos organismes. On sait surtout qu'elles sont capables de franchir toutes les barrières biologiques, ce qui n'est pas forcement rassurant. <u>L'obligation</u> <u>d'étiquetage</u> qui leur est faite constitue donc un minimum, qui n'est pourtant pas respecté. <u>L'UFC-Que choisir</u> s'agace et hausse le ton.

Des prothèses auditives de bonne qualité désormais sans reste à charge

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les mal-entendants ont accès à <u>une sélection d'aides auditives</u> de la classe l intégralement prises en charge par les caisses d'assurance maladie et les organismes complémentaires proposant un « contrat responsable ». Il s'agit d'appareils « à technologie éprouvée » mais de bonne qualité. Les appareils haut de gamme (classe 2) voient leur remboursement plafonné. Les audioprothésistes ont l'obligation de proposer systématiquement un devis 100 % santé

Les cactus de la conso :

Êtes vous d'accord avec les <u>cactus 2020</u> décernés par 60 millions aux entreprises qui ont le plus exaspéré leurs clients en 2020 ?

Parcoursup est ouvert!

Le contexte n'incite pas vraiment à anticiper, mais la mécanique administrative ne s'arrête pas pour un vulgaire virus. <u>Les inscriptions sur Parcoursup</u> sont donc possibles depuis le 20 janvier.